



Initiative de la Société Civile

Programme de Réflexion et de Concertation pour la Dynamisation de l'Économie Haïtienne

Conférence-débat: Marché des Capitaux et Développement

Jeudi 20 février 2020

I. Introduction

Après quelques mois de suspension dus à la situation chaotique qui prévalait en Haïti, le Programme de Réflexion et de Concertation pour la Dynamisation de l'Économie Haïtienne a repris son cours. Le jeudi 20 février 2020, l'Initiative de la Société Civile a organisé une conférence-débat autour du thème: « Marché des Capitaux et Développement ». Cette séance animée par Robert Paret Junior s'est tenue au local de l'ISC aux environs de 4 heures pm.



**Rosny Desroches, Directeur
Exécutif de l'ISC**

Juste avant que le conférencier se prononce sur le sujet du jour, Rosny Desroches n'a pas caché sa joie quant à l'effort consenti par les participants qui ont fait le déplacement en dépit des troubles politiques qui ont caractérisé les jours précédents. Le directeur exécutif de l'ISC estime que le sujet choisi est d'une grande importance car il pourrait nous amener à solutionner certains problèmes socio-économiques que nous traversons dans le pays. Il souligna que l'économie haïtienne se meurt, et que nous avons trop longtemps été considérés comme l'un des pays les plus pauvres au monde. Selon Rosny Desroches, le capital a toujours été au centre de l'activité humaine, d'où l'importance de la thématique du jour. Il estime que la paupérisation aigüe des derniers mois est un des déterminants des actes de violences perpétrés récemment dans le pays. Le directeur exécutif de l'ISC s'est réjoui du fait que le conférencier du jour fût son ancien élève, et qu'il se soit toujours distingué par son brio tout au long de son parcours académique.

Déroulement de la conférence- débat



**Robert Paret Junior, le
conférencier du jour**

Robert Paret Junior fut l'orateur du jour. Il est détenteur d'une maîtrise en sciences économiques obtenue à l'Université de Rouen en France. Il s'est spécialisé dans les domaines « monnaie et finance ». Après son parcours académique hors du commun, il a cumulé plusieurs années d'expérience de travail dans le secteur bancaire haïtien. En 2013, il a fondé ProFin, une entreprise qui œuvre dans le développement du marché des capitaux et dans la promotion de l'investissement.

Après avoir adressé des propos élogieux à l'égard de Rosny Desroches, son ancien enseignant, Robert Paret Junior est rentré d'emblée dans le vif du sujet du jour. Il a tout d'abord nuancé les



Initiative de la Société Civile

Programme de Réflexion et de Concertation pour la Dynamisation de l'Économie Haïtienne

Conférence-débat: Marché des Capitaux et Développement

Jeudi 20 février 2020

propos de monsieur Desroches en disant que selon lui : « Haïti n'est pas pauvre mais plutôt ne produit pas suffisamment de richesse, et que la redistribution est presque inexistante dans le pays ». Il estime que le marché des capitaux qui est toujours à un stade embryonnaire en Haïti pourrait être une des composantes aptes à redresser l'économie haïtienne. L'exposé de l'orateur a eu une portée didactique, il a beaucoup mis au clair certaines notions méconnues par les non-initiés à son domaine d'étude. Selon lui le terme finance sous-entend circulation de monnaies. Il souligna qu'en Haïti au cours de ces dernières décennies il y eut une véritable prédominance des banques dans les opérations financières. Il affirma qu'il se réjouit de voir que la quasi-totalité des banques ont opté pour un élargissement du marché bancaire, tout en renforçant l'inclusion. Les transactions bancaires deviennent beaucoup plus faciles de nos jours grâce à certains changements novateurs. À travers une présentation bien schématisée et illustrée, le conférencier a dépeint le mode de fonctionnement habituel des banques avec : « les dépôts des ménages, les prêts octroyés aux entreprises, entre autres. » Il souligna que les crédits aux entreprises leur permet de financer leurs actifs, à savoir : « le stock de marchandises, les matières premières, l'acquisition d'équipements, etc... » Le crédit octroyé à l'entreprise représente une dette qu'il va falloir rembourser ce qui constitue un passif, en terminologie financière. Le marché des capitaux ajoute plusieurs autres voies et avantages pour faciliter la circulation monétaire a laissé comprendre l'orateur. Tout d'abord il y a une intermédiation financière amoindrie car les ménages sont en mesure de financer les entreprises sans passer par l'intermédiaire d'une banque ; résultant à plusieurs avantages, à savoir : « un coût moins élevé, un accès plus facile à l'investissement direct dans les entreprises, entre autres. » L'orateur a fait une distinction entre 2 concepts : action et obligation. Selon lui « l'action est assimilable à un titre de propriété d'une personne ou d'une entité qui a un apport de capital au sein d'une entreprise. » Tandis que l'obligation c'est un prêt octroyé à l'entreprise qui est remboursé sur conditionnement en intégralité et avec intérêt. Robert Paret Junior estime que le marché des capitaux offre plusieurs issues pour un meilleur flux monétaire, d'où l'intérêt qu'il faudrait porter sur cela en Haïti. Il a tenu à préciser qu'il ne propose pas le marché de capitaux comme un substitut aux banques traditionnelles, mais comme un véritable renfort au système financier actuel. L'orateur estime que pour le marché des capitaux, le rendement à proprement parler a tendance à être plus élevé pour les particuliers comparativement aux opérations financières dans les banques commerciales. La banque commerciale jouant le rôle d'intermédiation financière cherche inévitablement à obtenir une marge de profit, affirma l'orateur. Le conférencier a incité les jeunes à investir, mais il a insisté sur l'importance d'anticiper les risques. Il affirme que tout investisseur devrait prendre en considération ce qui est communément appelé « la diversification des risques ». Un ensemble d'éléments pourraient être des potentiels perturbateurs, aléas, etc... et leur prévision et anticipation pourraient s'avérer salvatrices pour une entreprise.



Initiative de la Société Civile

Programme de Réflexion et de Concertation pour la Dynamisation de l'Économie Haïtienne

Conférence-débat: Marché des Capitaux et Développement

Jeudi 20 février 2020

Par la suite, Robert Paret Jr a mis l'accent sur les différents avantages découlant du développement du marché des capitaux dans le pays. Pour les entreprises, l'accessibilité au capital se renforcera. L'orateur affirma que l'ensemble des dépôts bancaires se chiffre à approximativement 3.4 milliards de dollars américains en Haïti. Les transferts de la diaspora se situent aux alentours de 3 milliards de dollars, laissa entendre monsieur Paret. Il importe selon lui de souligner qu'une forte partie de ce montant est dédiée aux dépenses, il faudrait chercher à canaliser ces montants faramineux vers l'investissement. Un deuxième avantage est que l'accès à l'argent ne se fait pas de manière périodique ou ponctuelle mais plutôt perdure dans le temps. Le manque d'accès à l'argent pourrait représenter un frein à la bonne marche d'une entreprise, a fait savoir Robert Paret Jr. À titre illustratif, il prit l'exemple des hôtels qui évoluent dans un marché très saisonnier qui nécessite un accès au capital sur une durée relativement longue. Il en est de même pour les industries manufacturières, le secteur de l'énergie entre autre souligna le conférencier. Selon l'orateur, plusieurs entreprises préféreraient opter pour le marché des capitaux en lieu et place du schéma classique « capital et intérêt » des banques commerciales. Le troisième avantage est que les entreprises ont beaucoup plus de flexibilité. Dans le secteur bancaire, les particuliers et entreprises sont sujets à des conditions beaucoup plus rigides, d'autant plus que les banques font face à des régulations de la BRH, et à certaines exigences en matière de provision à la banque centrale etc... Pour illustrer son point de vue, il prit le cas d'un hôtel en Haïti qui avait besoin d'un prêt relativement élevé et ils ont préféré avoir recours à un montage financier bien ficelé qui s'est avéré plus bénéfique par rapport à ce que proposaient les banques commerciales. Robert Paret Jr a fait mention d'un quatrième avantage, selon lui avec le développement du marché des capitaux, le grand public a un accès beaucoup plus poussé à l'investissement. Il s'est attardé plus longuement sur cet avantage afin que l'assistance saisisse son importance. Au cours d'un récent séjour à la Jamaïque, il était stupéfait de voir comment l'immense apport du secteur privé a permis de réaliser de grands investissements. Il s'avère que même le chauffeur qui le conduisait de l'aéroport à son hôtel est lui aussi un investisseur dans le « Jamaica Stock Exchange » - marché boursier jamaïcain. La relation conflictuelle et antagonique qui souvent caractérise les investisseurs et la population défavorisée en Haïti n'est pas de mise à la Jamaïque et le marché des capitaux a favorisé une relation beaucoup plus harmonieuse. L'orateur souligna que bien que le marché des capitaux soit à un stade embryonnaire en Haïti, une lueur d'espoir existe pour un développement intégral. ProFin par exemple comporte plusieurs actionnaires qui n'avaient auparavant aucune relation avec le fondateur.



Initiative de la Société Civile

Programme de Réflexion et de Concertation pour la Dynamisation de l'Économie Haïtienne

Conférence-débat: Marché des Capitaux et Développement

Jeudi 20 février 2020



Robert Paret Jr a fait un parallèle entre épargne et investissement. Afin d'obtenir un taux de rendement beaucoup plus élevé, il encouragea les jeunes à opter pour l'investissement de préférence. En sa qualité d'économiste, il montra avec des calculs mathématiques de base comment un placement pourrait être plus bénéfique

qu'un dépôt bancaire. Il précisa qu'à travers cette affirmation, il ne cherche pas à sous-estimer l'importance de l'épargne, mais plutôt à mettre l'emphase sur l'aspect lucratif de l'investissement. À son avis, il faudra chercher, dans les années à venir à diversifier les options à l'investissement, de manière inclusive. Les policiers, les chauffeurs, les ébénistes entre autres devraient être en mesure d'accéder à l'investissement a laissé comprendre l'orateur. Cela permettra une diversification des sources de revenu. La dépendance unique au salaire pourrait s'avérer néfaste en cas de perte d'emploi, d'où l'importance de chercher d'autres sources de revenu. Le conférencier s'est réjoui du fait que le Banque de la République d'Haïti ait accordé 2 axes prioritaires pour les années à venir, à savoir le développement du marché des capitaux et l'inclusion financière. L'État pourrait tirer profit aussi du développement du marché des capitaux, affirma l'orateur. Le marché des capitaux a un ensemble d'incidences mélioratives sur le fonctionnement de l'État, à savoir plus de taxes, plus d'inclusion financière etc... La diaspora haïtienne qui finance l'économie à auteur de 3 milliards de dollars américains sur une année pourrait aussi bénéficier du marché des capitaux moyennant que nous fassions en sorte qu'une plus grande part de ce montant soit accordée à l'investissement. Nombreux sont les ressortissants haïtiens en terres étrangères qui déclarent avoir perdu de fortes sommes d'argent en investissant en Haïti. Il faudrait donc chercher à développer un marché qui ne soit pas répulsif a nos compatriotes qui pour beaucoup sont manifestement désireux à œuvrer pour le développement de leur pays d'origine. Robert Paret Jr estime qu'il ne faudrait pas minimiser sur l'importance du marché des capitaux, il a mis fin à une carrière bancaire à succès pour s'investir corps et âme pour une bonne cause espérant que le pays emboitera le pas vers son développement. Ce fut ses propos de conclusion.



Initiative de la Société Civile

Programme de Réflexion et de Concertation pour la Dynamisation de l'Économie Haïtienne

Conférence-débat: Marché des Capitaux et Développement

Jeudi 20 février 2020



Vue de l'assistance

Suite à l'exposé instructif de Robert Paret Jr, quelques minutes étaient accordées au débat. L'assistance eut l'opportunité de s'exprimer sur le sujet en adressant des questions, ou en opinant. Un intervenant demanda au conférencier si le taux de réserve obligatoire élevé, a des incidences négatives sur l'investissement. Le conférencier précisa que le taux de réserve obligatoire est un outil dont dispose la banque

centrale afin de chercher à éponger les liquidités. Il spécifia que cela fait partie intégrante de la politique monétaire de la Banque Centrale. Compte tenu du fait qu'approximativement 65% des gourdes créés sont dédiées à l'importation, il y a une véritable fuite de capitaux qui manifestement exige un taux de réserve obligatoire élevé. L'orateur laissa comprendre qu'à l'heure actuelle le taux de réserve obligatoire élevé pourrait être assimilable à une mesure corrective au déficit fiscal élevé. Un autre intervenant demanda si la législation haïtienne ne constitue pas un frein à l'investissement. L'orateur estime que la faiblesse législative représente l'une des grandes problématiques en Haïti. Pour asseoir son point de vue il prit l'exemple de la loi du 14 mai 2012 qui a rendu opérationnelle le marché des capitaux en Haïti. Il a fallu 15 ans entre le début des discussions et le vote de la loi. Ce retard paralyse le bon fonctionnement de la société et retarde des initiatives porteuses de changement. Plusieurs autres questions furent adressées au conférencier pour rendre le débat très intéressant.

II. Conclusion

Le Programme de Réflexion et de Concertation pour la Dynamisation de l'Économie poursuit son cours, la thématique de la prochaine conférence-débat sera : « L'Importante Contribution des Femmes dans l'Économie Haïtienne ». Cette séance sera animée par Michèle Duvivier Pierre-Louis à une date qui n'est pas encore déterminée.



Initiative de la Société Civile

Programme de Réflexion et de Concertation pour la Dynamisation de l'Économie Haïtienne

Conférence-débat: Marché des Capitaux et Développement

Jeudi 20 février 2020

Rapport préparé par Grégory Édouard Paultre – Économiste Rapporteur du Programme de Réflexion et de Concertation pour la Dynamisation

- Avec l'appui de la Télévision Nationale d'Haïti, de l'Union Européenne à travers le Volontariat pour le Développement d'Haïti, dans le cadre du PROSCH (Programme de Renforcement de la Société Civile Haïtienne), La Fondation Nouvelle Haïti et l'Ambassade de Suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse en République d'Haïti

